

RÉSULTATS D'ENQUÊTE

LE MAINTIEN À DISTANCE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION EN HAUTS-DE-FRANCE Enquête OF-Covid

Questionnaire adressé
aux établissements de formation
et aux Centres de Formation d'Apprentis
Juillet 2020



CONTEXTE

A lors que la lutte contre la propagation du virus Covid 19 a requis la suspension jusqu'au 11 mai 2020 de l'accueil en formation au sein des établissements, le déploiement massif de modalités de formation à distance apparaît comme une réponse concrète pour garantir la continuité pédagogique de toutes les formations qui pourraient s'y prêter.

Dans ce contexte, le ministère du Travail et Régions de France ont souhaité faire le point sur la situation de l'ensemble des établissements de formation et CFA, ainsi que sur les solutions et ressources dont ils disposent pour assurer des formations à distance et leurs besoins non couverts à date.

L'enquête OF-Covid vise d'une part à identifier les éventuelles mesures permettant aux établissements de formation et aux CFA de traverser cette crise en proposant à leurs apprenants les meilleures solutions possibles et d'autre part à repérer les leviers possibles à activer pour préparer l'après-crise.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Profil des établissements de formation et des CFA	P. 5
Continuité pédagogique mise en place	P. 8
Impact de la crise sanitaire sur les structures et les apprenants	P. 12
Maintien de l'activité à distance : modalité de mise en oeuvre	P. 14
Besoins et difficultés	P. 19



MÉTHODOLOGIE

Cette enquête, en ligne auto-administrée, s'adresse aux établissements de formation et aux CFA recensés par les Carif-Oref ou proposant des formations sur l'application "Mon compte formation". Elle les questionne sur leur situation au 16 mars 2020 et leur vision de l'avenir. Elle a été administrée entre le 7 avril et le 6 mai 2020.

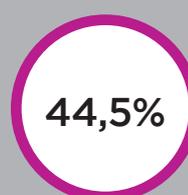
Ce document présente les résultats pour la région Hauts-de-France. En Hauts-de-France, 893 organismes de formation et CFA se sont mobilisés pour répondre à cette enquête, soit 44,5% des organismes et CFA enquêtés. Les résultats ont été redressés en fonction de caractéristiques des établissements de formation au 16 mars 2020 (ampleur de la demande de recours au chômage partiel pendant le confinement, répartition géographique par région, taille de l'unité urbaine d'implantation) et des entreprises desquelles ils relèvent (nombre de salariés, date de création, catégorie juridique, appartenance à la branche enseignement (code NAF 85), chiffre d'affaires et part du chiffre d'affaires provenant de la formation en 2018). Le volume des stagiaires accueillis au 16 mars 2020 dans l'établissement de formation n'a pas été pris en compte pour redresser les résultats.

Par convention l'utilisation dans ce document du terme "établissement de formation" inclut tout type d'établissements y compris ceux sur le champ de l'apprentissage.

Nombre d'organismes de formation et de CFA ayant répondu à l'enquête



Taux de réponse



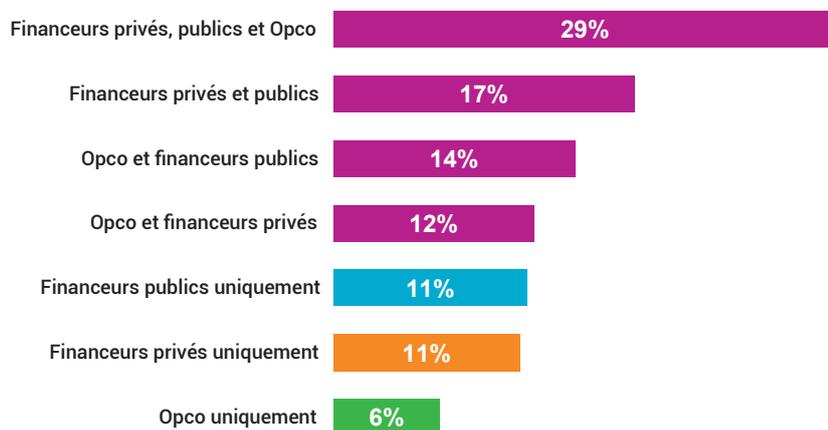
Le très bon taux de réponse et le nombre conséquent de répondants, auxquels s'ajoutent un redressement statistique, reflètent la bonne représentation du paysage de la formation professionnelle.



PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

PRES DES TROIS-QUARTS DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ONT PLUSIEURS TYPES DE FINANCEURS

Répartition des établissements de formation par types de financeurs principaux au 16 mars 2020



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
 Champ : Ensemble des établissements de formation en Hauts-de-France

NOTE DE LECTURE

Au 16 mars 2020, 11 % des établissements de formation avaient uniquement des financeurs publics parmi leurs financeurs principaux

Publics

Conseils régionaux, Pôle emploi, Agefiph, État, Europe, autres collectivités, administrations ou établissements publics pour leurs agents ; Missions locales, Plie...

Privés

Particuliers (avec ou sans CPF), entreprises, associations/fondations, agences de travail temporaire, sous-traitance établissements de formation.

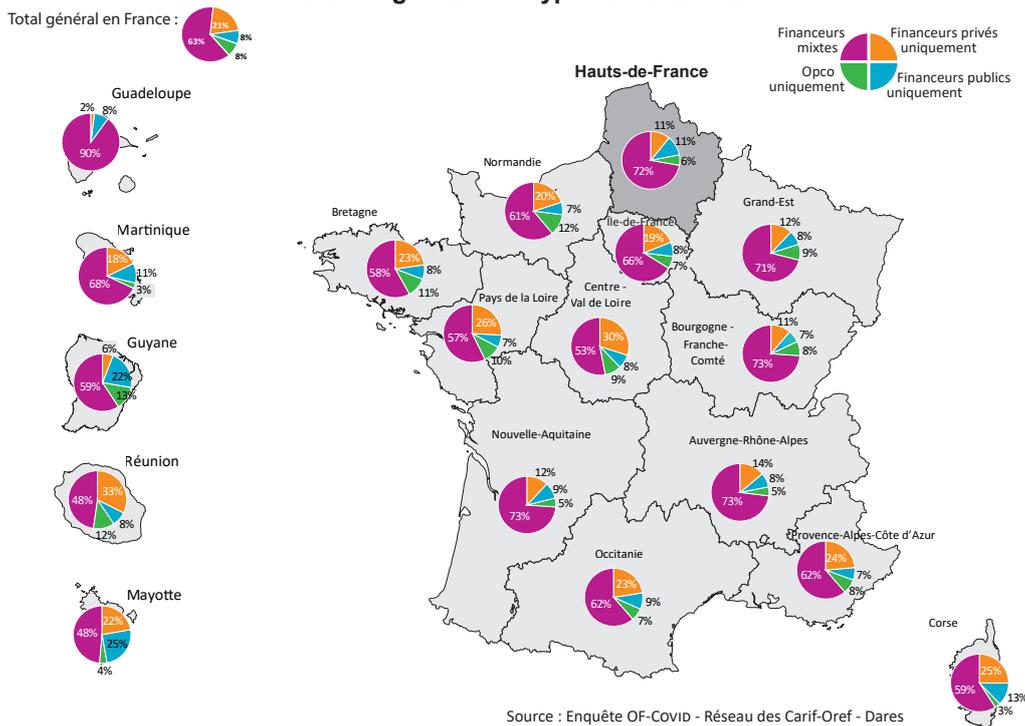
Opco et autres organisations paritaires (Transitions pro...)

Le financement des établissements de formation par la combinaison de financeurs privés, publics et Opco, autres organisations paritaires est la plus fréquente (29% des établissements).

Près des trois-quarts des établissements de formation s'appuient sur des financements mixtes (privé et/ou public et/ou Opco, autres organisations paritaires). Les financeurs publics participent au financement de l'activité de formation de 75% des établissements, essentiellement en multi-financements, les financeurs privés participent pour 69% des établissements et les Opco et autres organisations paritaires : 61% des établissements.

Le mono-financement concerne 28% des établissements de formation. Le financement public seul et le financement privé seul prédominent tous deux et concernent chacun 11% des établissements.

Carte régionale des types de financeurs



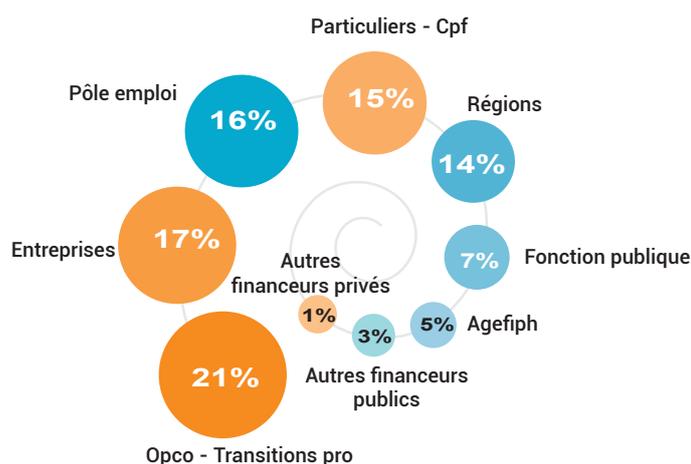
La répartition par type de financeurs diffère d'une région à une autre. La région Hauts-de-France se distingue par une légère prédominance de la part des financements publics seuls et une moindre proportion des financements privés seuls. Les financements mixtes sont plus importants qu'en moyenne nationale (+11 points).



PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

UN LARGE FINANCEMENT PARITAIRE ET PRIVE DANS L'ACTIVITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE, SUIVI DE PRES PAR LES FINANCEMENTS VIA LA COMMANDE PUBLIQUE

Répartition des principaux financeurs cités par les établissements de formation



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Financeurs principaux cités par les établissements de formation en Hauts-de-France

NOTE DE LECTURE

Les particuliers utilisant leurs droits au CPF représentent 15 % des financeurs principaux au 16 mars 2020.

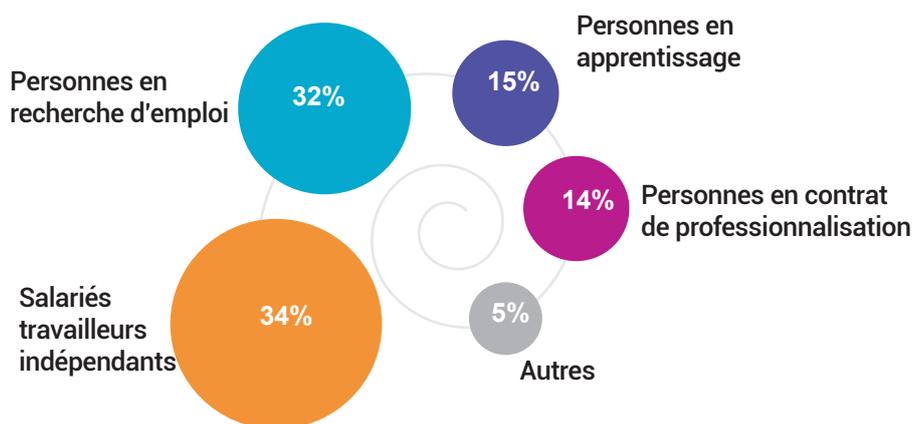
En Hauts-de-France, les organismes paritaires, principalement les Opco et Transition Pro, apparaissent comme les premiers financeurs de formation cités : 21% des financeurs principaux. L'activité de formation issue d'une clientèle exclusivement privée (entreprises, particuliers avec ou sans CPF, autres financeurs privés) constitue une part significative de l'activité (un tiers des financeurs cités). Au total, 54% des financeurs cités sont des financeurs paritaires ou privés.

Pôle emploi et la Région sont les financeurs publics les plus souvent cités (respectivement 16% et 14%), devant ceux intervenant pour des publics spécifiques (Agefiph). Au total, la commande publique (Pôle emploi, Région, Agefiph et autres financeurs publics) représente une part significative de l'activité de formation des établissements (38% des financeurs cités par les établissements de formation). Les achats de formation de ces acheteurs publics financent principalement des places destinées aux demandeurs d'emploi. La commande de la fonction publique (7%) correspond à une logique différente puisqu'elle porte sur un achat propre à ses agents.

PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

PARMI LES PUBLICS FORMÉS, UNE PART IMPORTANTE DE SALARIÉS, TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET DE PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Répartition des principaux publics cités par les établissements de formation au 16 mars 2020



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Publics principaux cités par les établissements de formation en Hauts-de-France

NOTE DE LECTURE

Les salariés et travailleurs indépendants sont le principal type de public en formation au 16 mars 2020. Il s'agit de la modalité la plus citée par les établissements de formation (34%)

La part élevée de publics salariés ou travailleurs indépendants en formation (un peu plus d'un tiers) est cohérente avec l'importance des financements privés et paritaires des établissements de formation (voir page précédente).

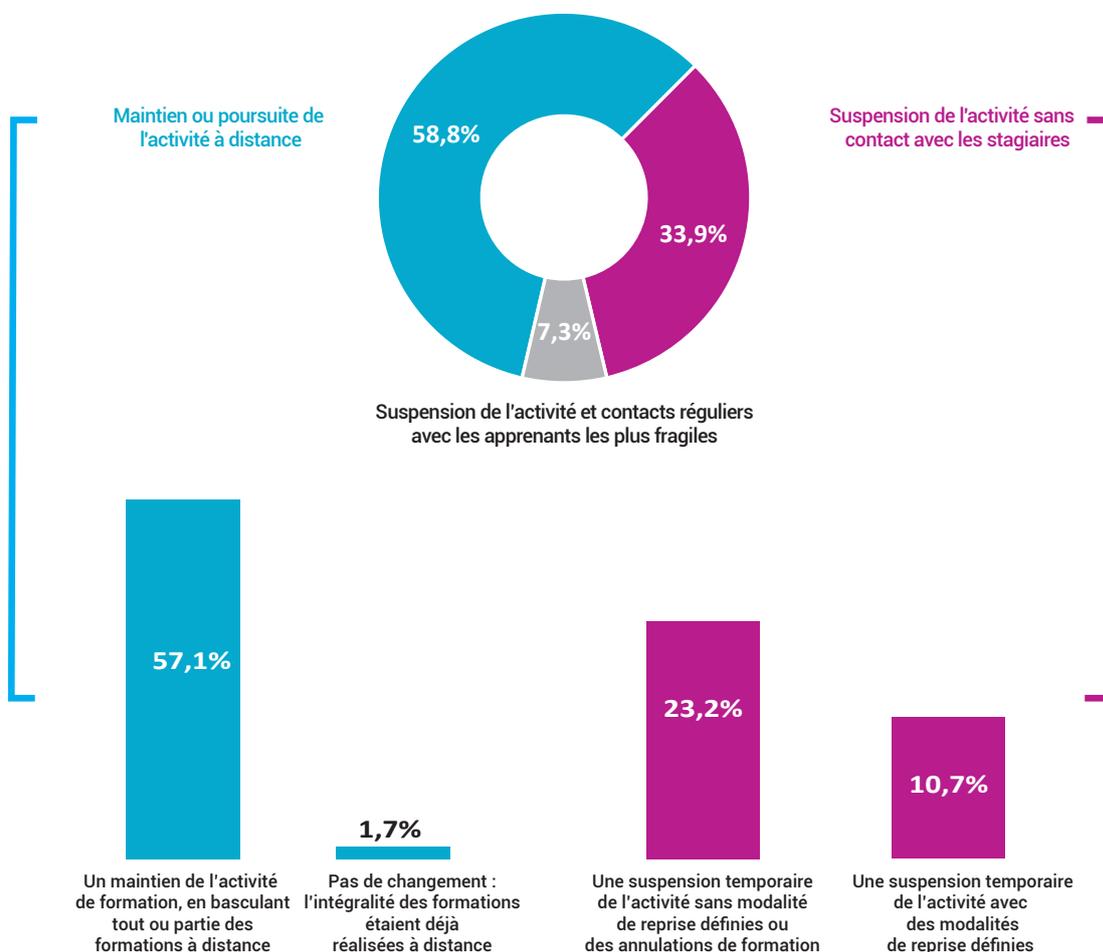
Les personnes en recherche d'emploi constituent la deuxième catégorie de public citée par les établissements de formation, elles représentent près d'un tiers des publics en formation. Ces établissements sont principalement financés par Pôle emploi et la Région. Ils bénéficient notamment de financements spécifiques (appels à projets et Pactes d'investissement dans les compétences).

La troisième catégorie de publics formés rassemble les alternants tant en apprentissage (15%) qu'en contrat de professionnalisation (14%).

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE - MISE EN PLACE

PLUS DE LA MOITIÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION MAINTIENNENT DE L'ACTIVITE DE FORMATION A DISTANCE

Mesure prise par les établissements de formation pendant le confinement



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 58,8 % des établissements de formation déclarent poursuivre une activité de formation à distance :
1,7 % des établissements déclarent qu'ils réalisaient déjà toutes leurs formations à distance et 57,1 % ont basculé tout ou partie de leurs formations à distance

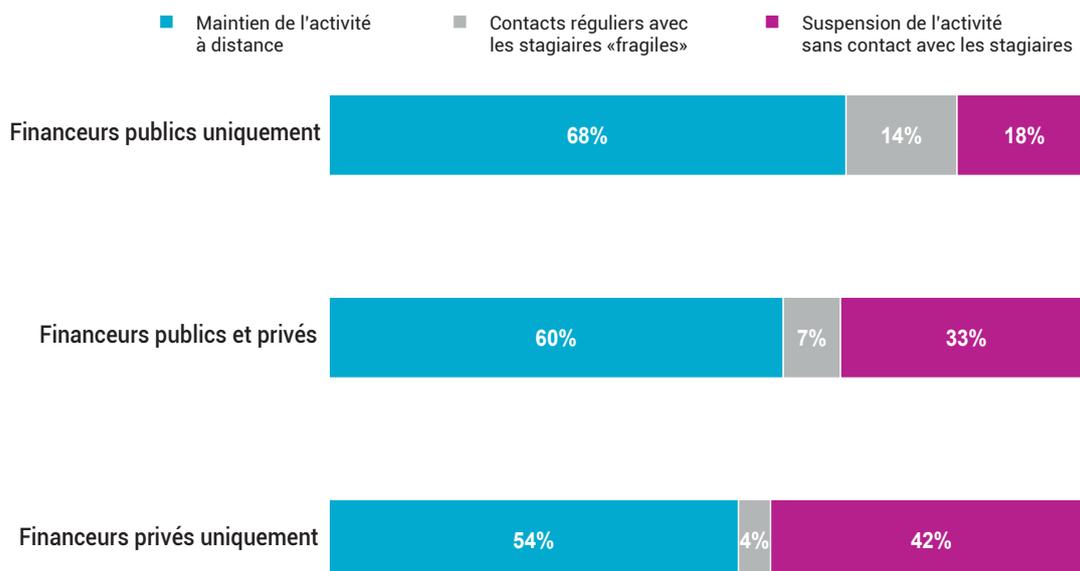
Les établissements de formation se répartissent en 3 groupes :

- **58,8 %** ont maintenu l'activité en basculant ou poursuivant tout ou partie des formations à distance. La quasi-totalité a dû modifier son organisation pour évoluer vers des formations en distanciel.
- **33,9 %** ont suspendu au moins temporairement leur activité. Au moment de l'enquête, la majorité n'avait pas défini les modalités de sa reprise d'activité.
- **7,3 %** ont maintenu un contact régulier avec les apprenants les plus fragiles sans assurer de formation.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE - MISE EN PLACE

LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE EST GLOBALEMENT PLUS SOUTENU EN CAS DE FINANCEMENTS INCLUANT DES FINANCEURS PUBLICS

Mesure prise par les établissements de formation pendant le confinement selon le type de financeurs



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 68 % des établissements de formation dont les principaux financeurs sont uniquement publics ont maintenu leur activité de formation à distance.

Des différences sont perceptibles selon les financeurs. Ainsi, les établissements de formation sur financements publics uniquement sont proportionnellement plus nombreux à avoir maintenu ou poursuivi leur activité à distance. Les établissements de formation ayant des financements publics ont des taux de maintien de l'activité à distance les plus élevés : 68 % contre 60 % pour les financements mixtes et 54 % pour les financements privés uniquement.

Lorsque le maintien de l'activité de formation à distance n'est pas possible, les établissements cherchent néanmoins, et dans la mesure du possible, à maintenir un contact régulier avec les stagiaires les plus fragiles, plus particulièrement en présence de financements publics : 15 % des établissements ayant des financements publics uniquement ont gardé contact avec les stagiaires les plus fragiles, 7 % des établissements sous financements publics et privés et 4% des établissements sous financements privés uniquement.

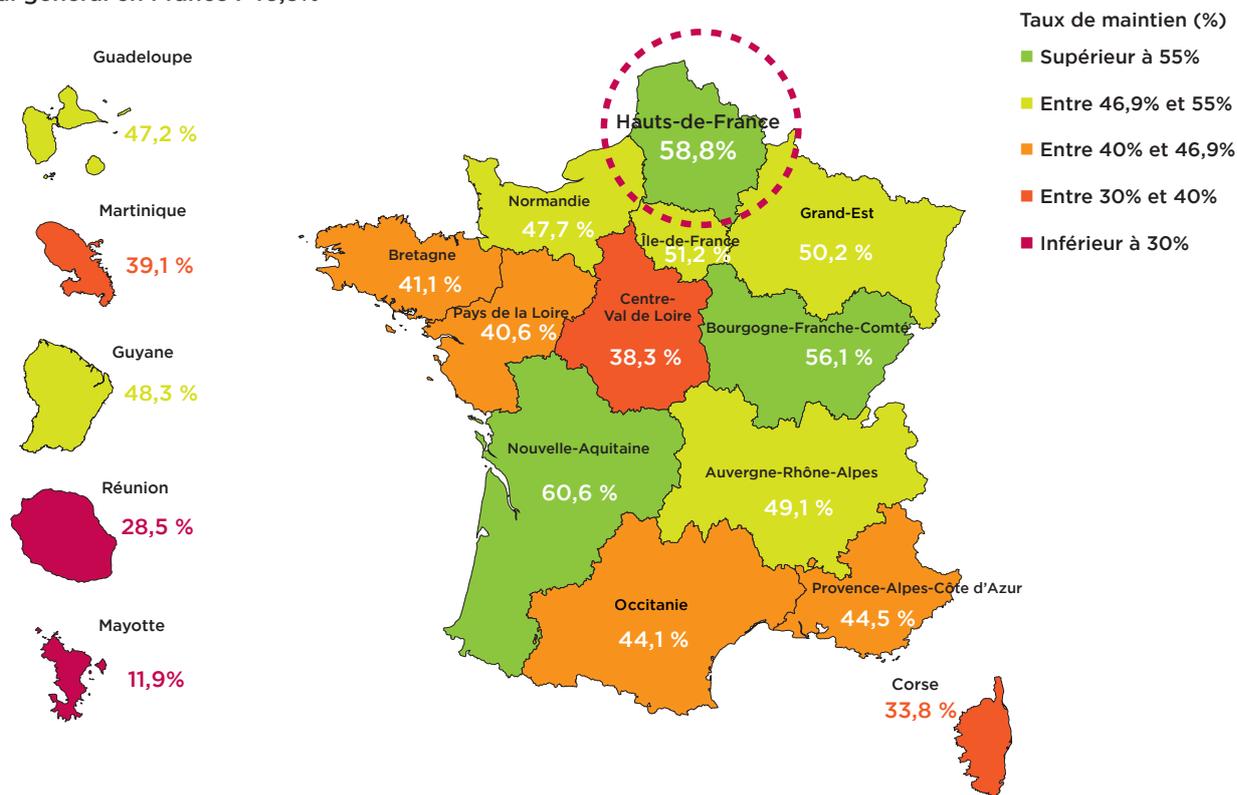
Les établissements sur financements privés exclusivement affichent le taux de suspension le plus élevé (42 %).

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE - MISE EN PLACE

DES TAUX DE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE QUI DIFFÈRENT ENTRE LES RÉGIONS

Taux de maintien ou de poursuite à distance de l'activité de formation

Total général en France : 46,9%



NOTE DE LECTURE

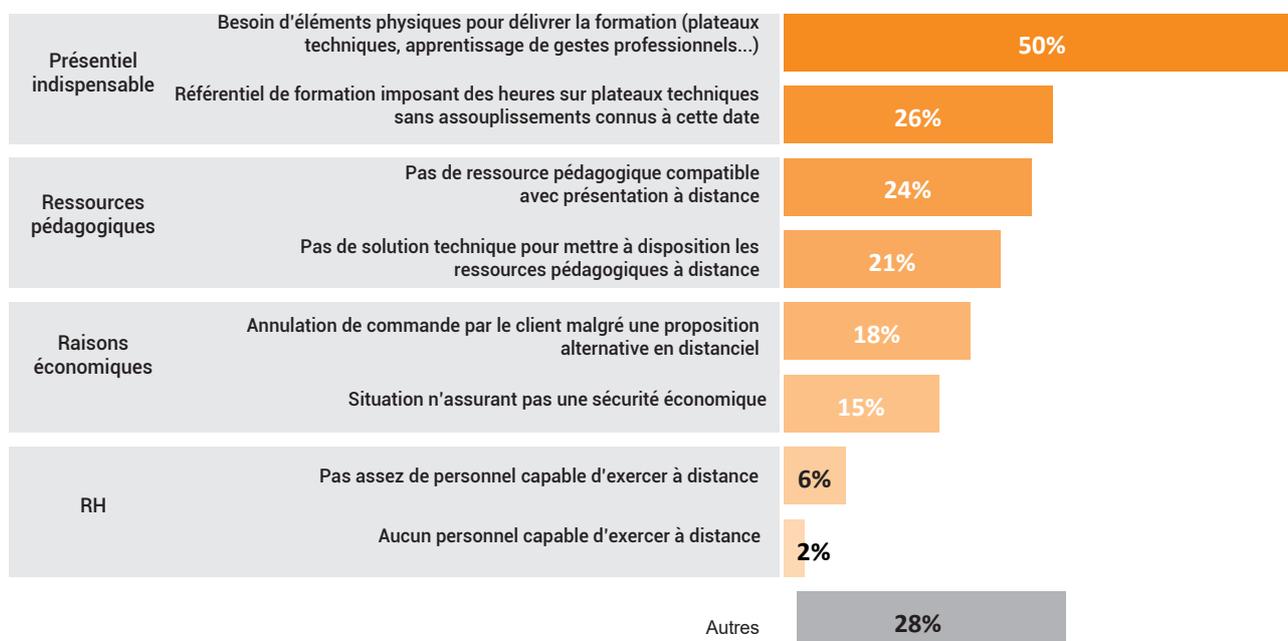
58,8 % des établissements de formation de Hauts-de-France ont maintenu ou poursuivi tout ou partie de leur activité de formation.

Le taux de maintien de l'activité de formation ou de poursuite à distance est de 46,9 % au national. Il varie fortement selon les régions. La région Hauts-de-France a l'un des taux les plus élevés, avec Nouvelle Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté. Il est particulièrement faible à Mayotte et à la Réunion. Il est également inférieur à la moyenne nationale en Martinique, dans les régions Corse, Centre - Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les autres régions affichent un taux de maintien légèrement supérieur à la moyenne nationale.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE - MISE EN PLACE

UNE NÉCESSAIRE PRÉSENCE PHYSIQUE COMME PREMIER MOTIF DE SUSPENSION

Motifs de la suspension totale ou partielle d'activité pendant le confinement



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares

Champ : Ensemble des établissements de formation ayant suspendu totalement ou partiellement leur activité

NOTE DE LECTURE

50 % des établissements de formation déclarent avoir besoin d'éléments physiques pour délivrer la formation (plateaux techniques, apprentissage de gestes professionnels...)

La nature des formations délivrées conditionne largement leur possibilité de maintien ou non à distance. La moitié des établissements de formation ayant suspendu au moins partiellement leur activité ont déclaré avoir besoin d'éléments physiques pour délivrer leurs formations (50 %). Cette proportion est plus importante en région qu'au national (+ 4 points). Pour 26% des établissements de formation, les référentiels de formation imposent des heures de plateaux techniques (22% au national).

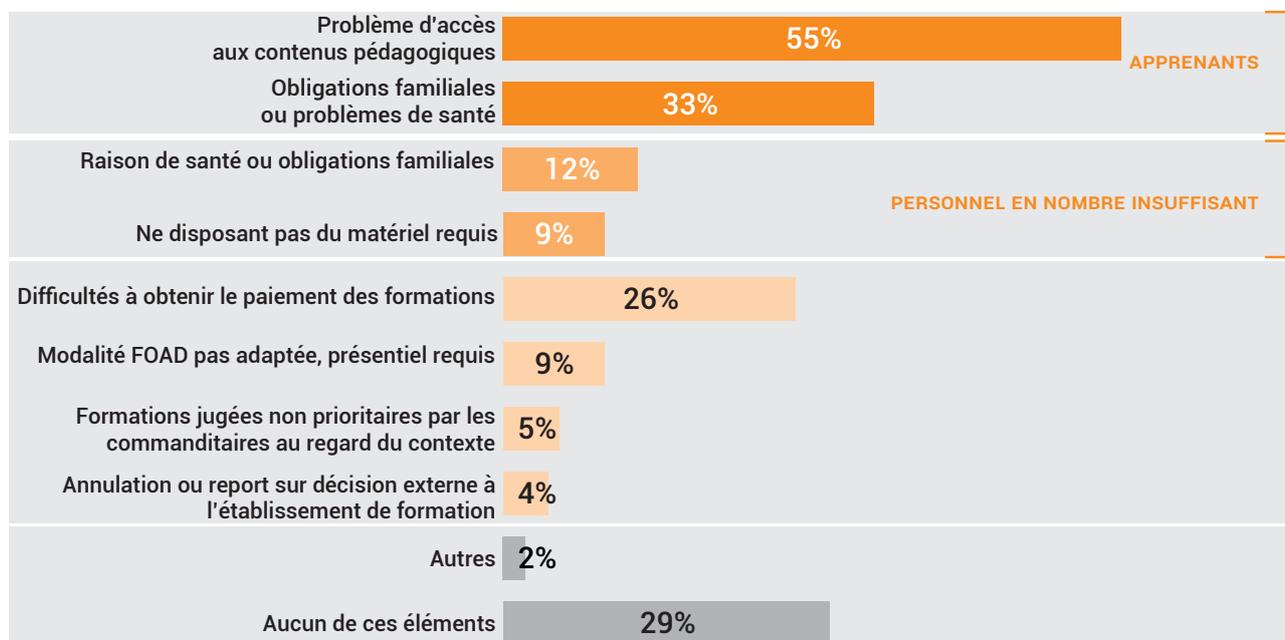
Les autres motifs cités, sont principalement de deux types. En premier lieu, ils ont trait au manque de ressources pédagogiques et/ou aux solutions techniques qui permettraient la formation à distance (ces motifs concernent respectivement 24% et 21% des établissements de formation). En second lieu, les motifs de suspension concernent les ressources économiques, les contraintes de rentabilité ou l'insuffisante solvabilité des solutions de formation à distance : 18% des établissements de formation déclarent que la commande de formation a été annulée par le client, 15% indiquent que leur situation n'assure pas de sécurité économique.

En revanche, les difficultés d'ordre RH sont peu mentionnées comme motif de suspension de l'activité.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS EXPRIMÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION SONT LIÉES À LEURS APPRENANTS

Problématiques rencontrées par les établissements de formation



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 55% des établissements de formation déclarent que leurs apprenants rencontrent des difficultés pour accéder aux supports d'enseignement à distance que l'établissement de formation est susceptible de mettre à disposition.

La crise sanitaire a engendré des difficultés d'accès aux contenus pédagogiques pour une partie des publics apprenants : manque d'équipements, qualité des connexions internet et/ou débit insuffisants.... Ces difficultés touchent plus d'un établissement de formation sur deux. La proportion d'établissements de formation déclarant des difficultés d'accès aux contenus pédagogiques pour leurs apprenants est bien plus importante en Hauts-de-France qu'au national (+7 points).

Viennent ensuite des éléments liés à des difficultés d'ordre personnel des apprenants (obligations familiales, problème de santé pour un tiers des établissements de formation). Cette crise accentue donc potentiellement les inégalités entre apprenants, les conditions de vie (logement, contexte familial) venant ajouter des difficultés périphériques à celles relatives à l'accès aux ressources informatiques et numériques en tant que telles.

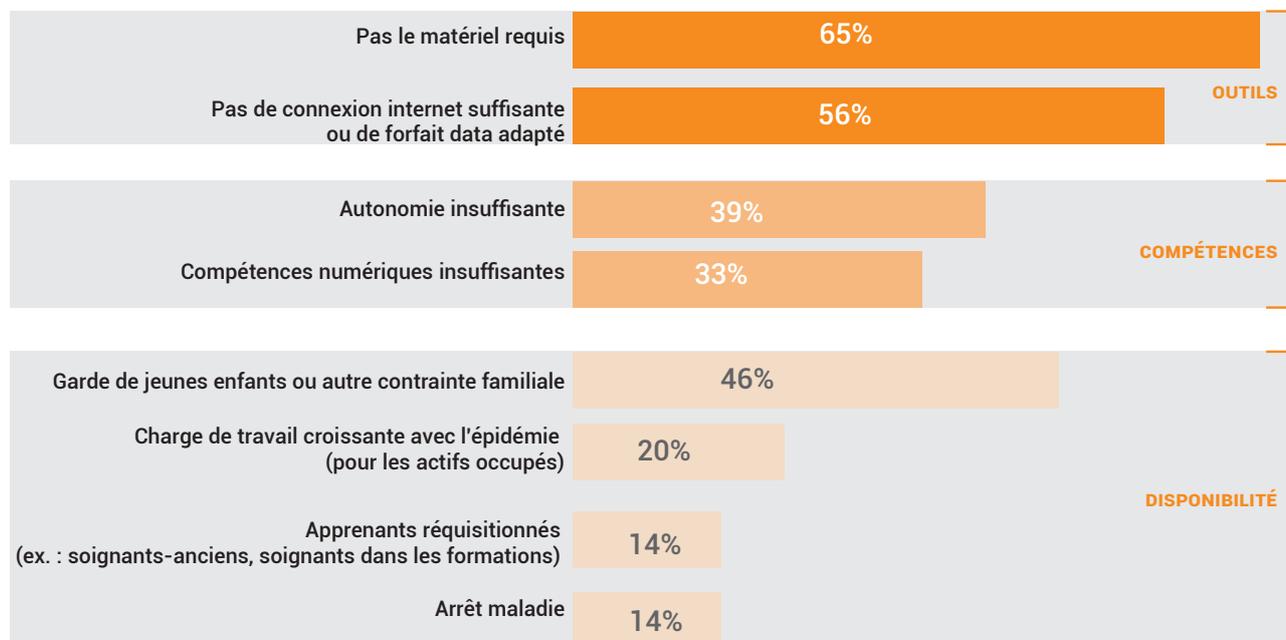
Sont également citées des sources de difficultés exogènes comme le paiement des formations (plus d'un quart des établissements), les annulations ou reports de sessions (4%) ou encore les modalités de formation à distance non adaptées ou présentiel requis (9%). A noter cependant que ces dernières difficultés sont bien moindres qu'au national (- 6 points).



IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS

FRACTURE NUMÉRIQUE ET CONTRAINTES FAMILIALES : PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES APPRENANTS

Problématiques rencontrées par les apprenants pour le suivi de la formation à distance



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation dont l'offre pédagogique n'est pas uniquement en distanciel

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 65 % des établissements de formation, dont l'offre pédagogique n'était pas uniquement en distanciel, estiment que certains apprenants n'ont pas le matériel requis pour suivre leur formation à distance.

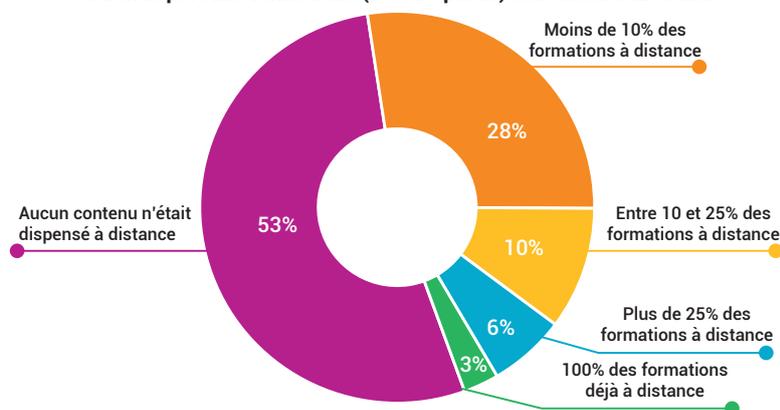
Les établissements de formation, qui n'exerçaient pas exclusivement en distanciel avant la crise du Covid, attribuent principalement à deux types de causes les difficultés rencontrées par leurs apprenants pour suivre une formation à distance : difficultés liées aux outils (pas de matériel, connexion Internet insuffisante – particulièrement prégnant en région), indisponibilité liée à l'épidémie (garde d'enfants, charge de travail accrue, arrêt maladie...).

Les difficultés des apprenants liées à leurs capacités (autonomie, compétences numériques) ne sont pas négligeables : un tiers des établissements précise qu'il s'agit de problématiques de compétences numériques et 39% de problématiques d'autonomie.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

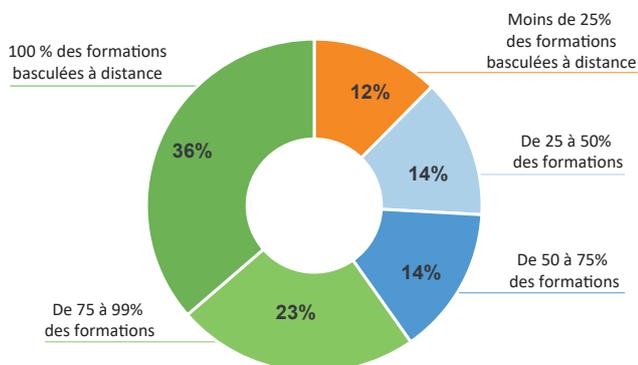
UNE BASCULE À MARCHÉ FORCÉE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE

AVANT LE 16 MARS
Répartition des établissements de formation
selon la part des formations (tout ou partie) basculées à distance

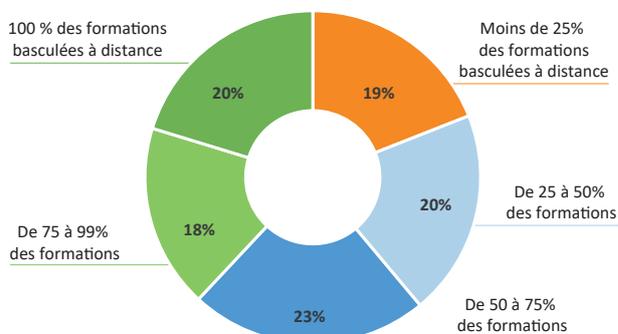


Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Etablissements de formation ayant maintenu tout ou partie de leur activité

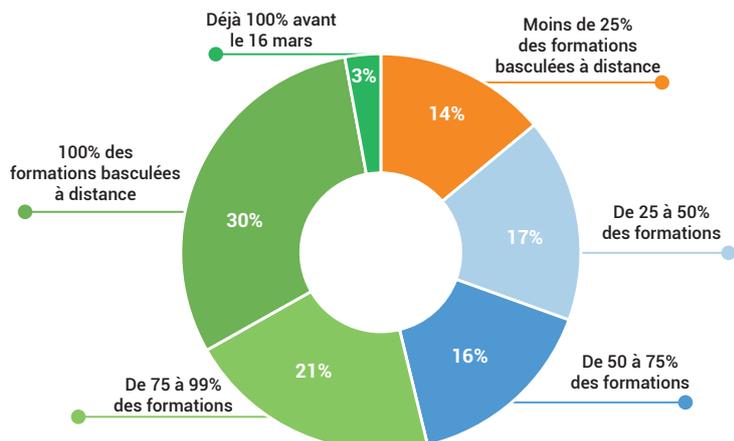
DEPUIS LE 16 MARS
ZOOM sur les établissements qui n'avaient
aucun contenu à distance
Répartition des établissements de formation
selon la part des formations (tout ou partie) basculées à distance



DEPUIS LE 16 MARS
ZOOM sur les établissements qui avaient moins de 10%
de leurs formations à distance
Répartition des établissements de formation
selon la part des formations (tout ou partie) basculées à distance



DEPUIS LE 16 MARS
Répartition des établissements de formation
selon la part des formations (tout ou partie) basculées à distance



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Etablissements de formation ayant maintenu tout ou partie de leur activité



MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

UNE BASCULE À MARCHÉ FORCÉE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE

NOTE DE LECTURE

Graphique du haut : Avant le début du confinement, 53 % des établissements de formation, qui ont maintenu tout ou partie de leur activité, ne proposaient aucune formation à distance (même partiellement).

Graphiques du milieu : 36% des établissements qui ne proposaient aucun contenu à distance avant le confinement ont basculé l'ensemble de leurs formations à distance depuis le 16 mars.

20% des établissements qui avaient moins d'une formation sur 10 à distance avant le confinement ont basculé l'ensemble de leurs formations à distance depuis le 16 mars.

Graphique du bas : Depuis le 16 mars, 30% des établissements de formation ayant maintenu tout ou partie de leur activité ont basculé l'ensemble de leurs formations à distance.

Avant la crise sanitaire, peu de formations étaient réalisées à distance en Hauts-de-France. Ainsi, 28 % des établissements, ayant maintenu tout ou partie de leur activité, réalisaient moins de 10 % de leurs formations à distance et seuls 6 % en réalisaient plus d'un quart. Au total, 53 % des établissements, ayant maintenu tout ou partie de leur activité, ne proposaient aucun contenu de formation à distance et 38 % proposaient moins de 25 % de leurs formations à distance.

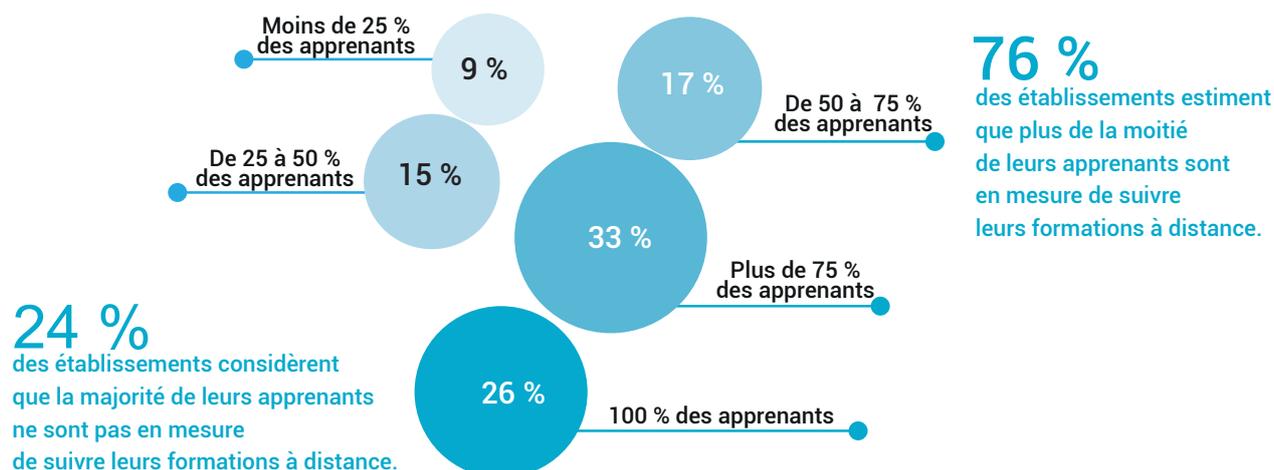
Avant le 16 mars, 53% des établissements, ayant maintenu tout ou partie de leur activité n'avaient aucun contenu à distance. L'effort de mise en place des formations à distance a été particulièrement important pour ces établissements. Parmi eux, 59% ont basculé plus des trois quarts de leurs formations (en partie ou en intégralité) à distance. C'est le cas de 38% des établissements ayant maintenu tout ou partie de leur activité et qui avaient moins d'une formation sur 10 à distance avant le confinement.

Au total, au cours du confinement, l'effort d'adaptation des établissements de formation apparaît nettement. Parmi l'ensemble des établissements ayant maintenu tout ou partie de leur activité, seulement 14 % d'entre eux proposent moins d'un quart de leurs formations à distance. Plus de la moitié a basculé plus des trois-quarts de ses formations à distance et un sur trois les a basculées en totalité.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

UN QUART DES ÉTABLISSEMENTS ESTIMENT QUE 100 % DE LEURS APPRENANTS SONT EN MESURE DE SUIVRE LA FORMATION À DISTANCE

Capacité des apprenants à suivre les formations à distance mises en place



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Établissements de formation ayant maintenu tout ou partie de leur activité

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 26 % des établissements de formation ayant mis en place des modules de formation à distance estiment que tous leurs apprenants sont en mesure de les suivre.

Plus des trois quarts des établissements de formation, qui ont maintenu tout ou partie de leur activité, déclarent qu'au moins la moitié de leurs apprenants peuvent suivre leur formation à distance.

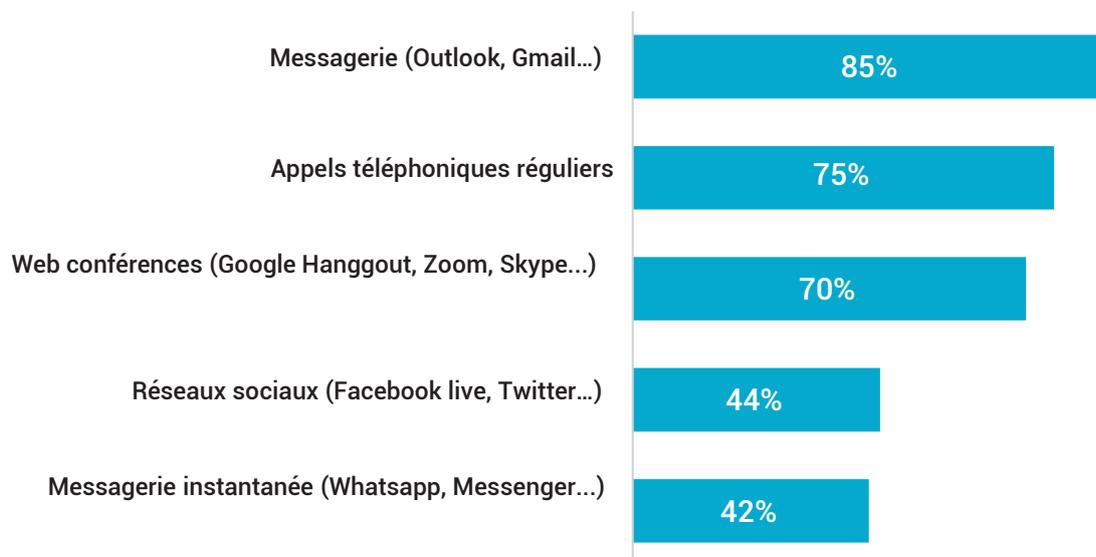
Donc, près d'un quart des établissements estiment que moins de la moitié de leurs apprenants sont en mesure de suivre les formations à distance.



MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

DIFFÉRENTS MOYENS UTILISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION POUR GARDER LE CONTACT AVEC LES APPRENANTS

Modes de contact avec les apprenants pour les établissements ayant poursuivi leur activité de formation à distance ou ayant gardé un contact régulier avec les apprenants



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Etablissements de formation ayant maintenu tout ou partie de leur activité à distance
ou ayant des contacts réguliers avec les apprenants les plus fragiles

NOTE DE LECTURE

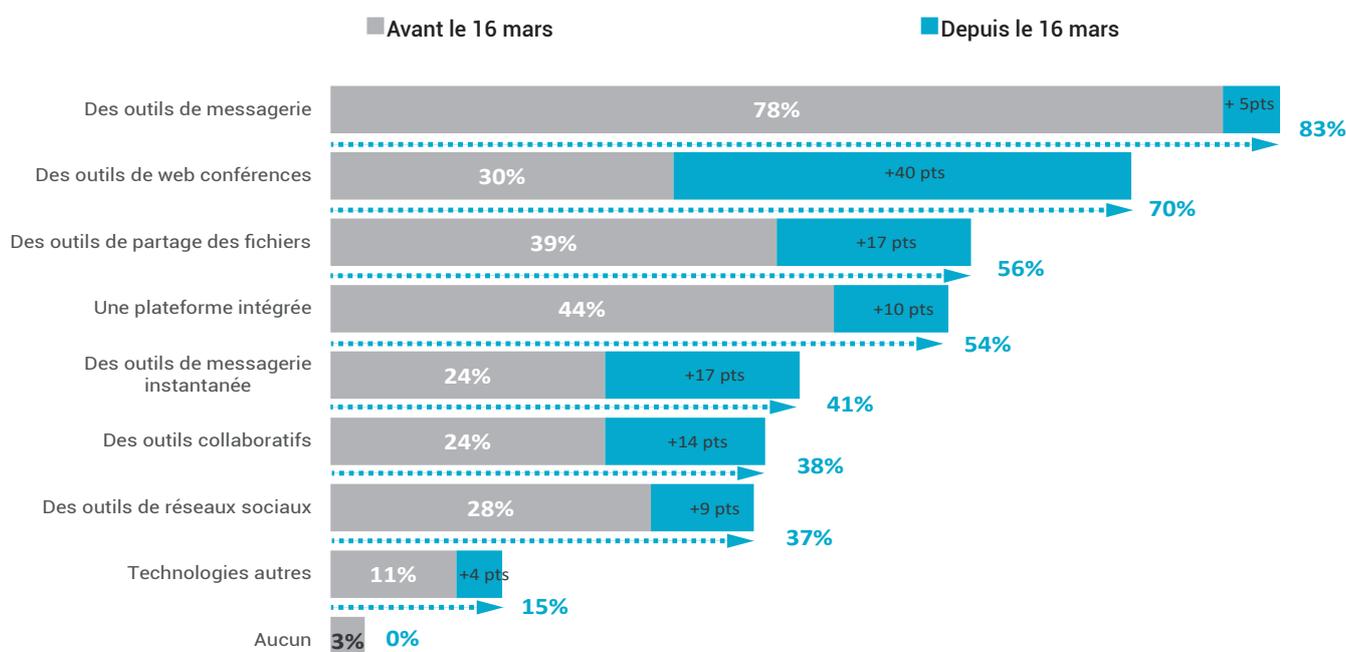
Lors de l'enquête, 70 % des établissements ayant conservé une activité de formation pendant le confinement ou ayant gardé un contact régulier avec les stagiaires ont utilisé un outil de Web conférences pour ce faire.

Globalement, tous les moyens de contact possibles avec les apprenants sont mobilisés avec une prédominance de la messagerie (cité par 85 % des établissements de formation) devant les appels téléphoniques (75 %) et les outils de web conférences (70 %). Ce sont des outils de base, facilement accessibles dans le contexte d'urgence. Les appels téléphoniques ont davantage été utilisés en Hauts-de-France qu'au national (+ 6 points), de même que les réseaux sociaux (+7 points). Ces résultats sont à relier avec les besoins exprimés en fin d'enquête sur les outils ou ressources à mettre à disposition pour permettre un véritable lien à distance.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

LA CRISE SANITAIRE A ACCRU LE RECOURS AUX OUTILS NUMÉRIQUES, NOTAMMENT LES OUTILS DE WEB CONFÉRENCES

Part de l'utilisation des outils numériques par les établissements ayant maintenu leur activité de formation à distance



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Établissements de formation ayant maintenu tout ou partie de leur activité à distance

NOTE DE LECTURE

Avant le 16 mars, 24% des établissements de formation ayant conservé une activité pendant le confinement utilisaient des outils de messagerie instantanée.

Depuis le 16 mars, ils sont 41% dans ce cas, soit +17 points.

La poursuite de l'activité de formation s'est traduite par des efforts conséquents pour la digitaliser et maintenir le contact à distance avec les apprenants. L'utilisation de tous les outils potentiellement mobilisables progresse après le début du confinement, même les outils de messagerie qui étaient pourtant déjà massivement utilisés : 83% des établissements de formation les utilisent depuis le 16 mars (78% avant).

La progression est particulièrement soutenue pour les outils de web conférences : la part des établissements de formation utilisant ces outils a plus que doublé (+ 40 points). L'utilisation des outils de partage de fichiers et les outils de messagerie instantanée ont également progressé mais dans une moindre mesure (+17 points chacun).

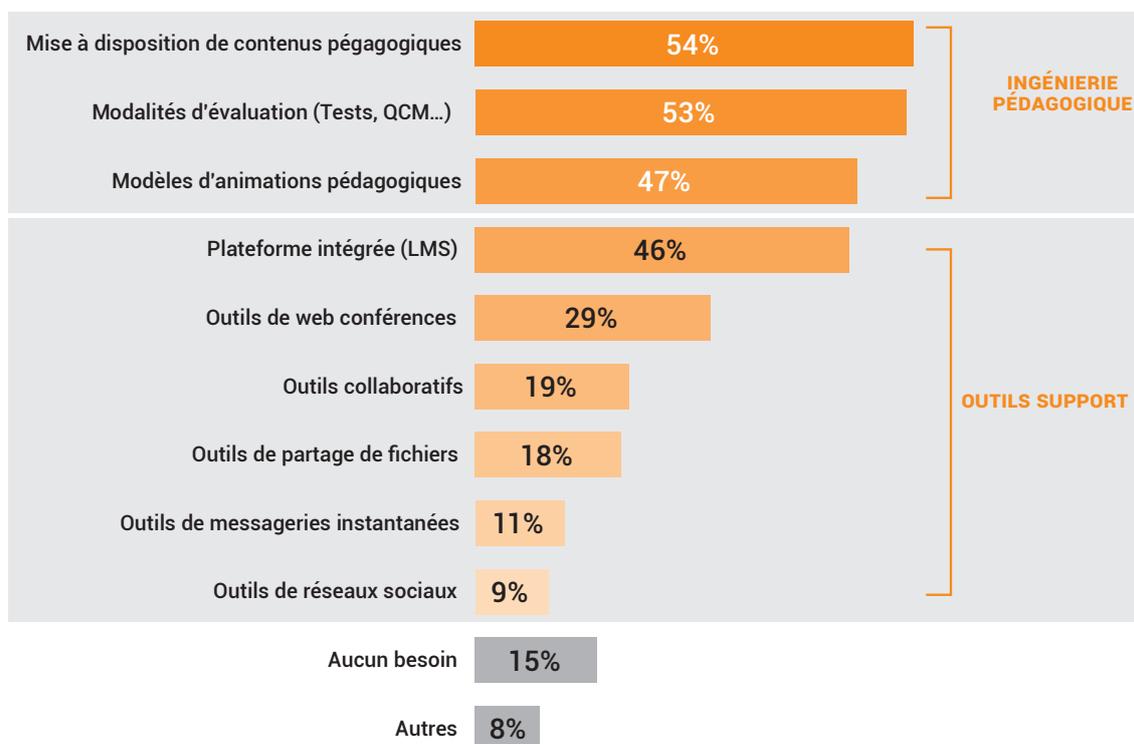
Comme pour l'ensemble des entreprises, les établissements de formation contraints de suspendre leur activité en présentiel ont cherché à s'adapter au mieux en privilégiant les outils permettant la poursuite de l'interactivité et des échanges en temps réel.

La progression de l'utilisation des outils asynchrones est moins marquée mais reste significative. Ces outils étaient déjà très fréquemment utilisés avant le confinement.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE : UN APPUI FORTEMENT ATTENDU

Besoins identifiés par les établissements de formation pour assurer un lien avec les apprenants et digitaliser les formations en complément du présentiel



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

NOTE DE LECTURE

54 % des établissements de formation déclarent avoir besoin de la mise à disposition de contenus pédagogiques pour travailler avec leurs apprenants pendant le confinement et après, en complément du présentiel.

En matière de digitalisation des formations, les besoins exprimés par les établissements de formation sont avant tout liés à l'ingénierie pédagogique. Adapter les contenus pédagogiques, revoir les modalités d'évaluation et concevoir des modèles d'animations pédagogiques sont cités par près d'un établissement sur deux ; ces problématiques touchent au cœur de métier des établissements de formation.

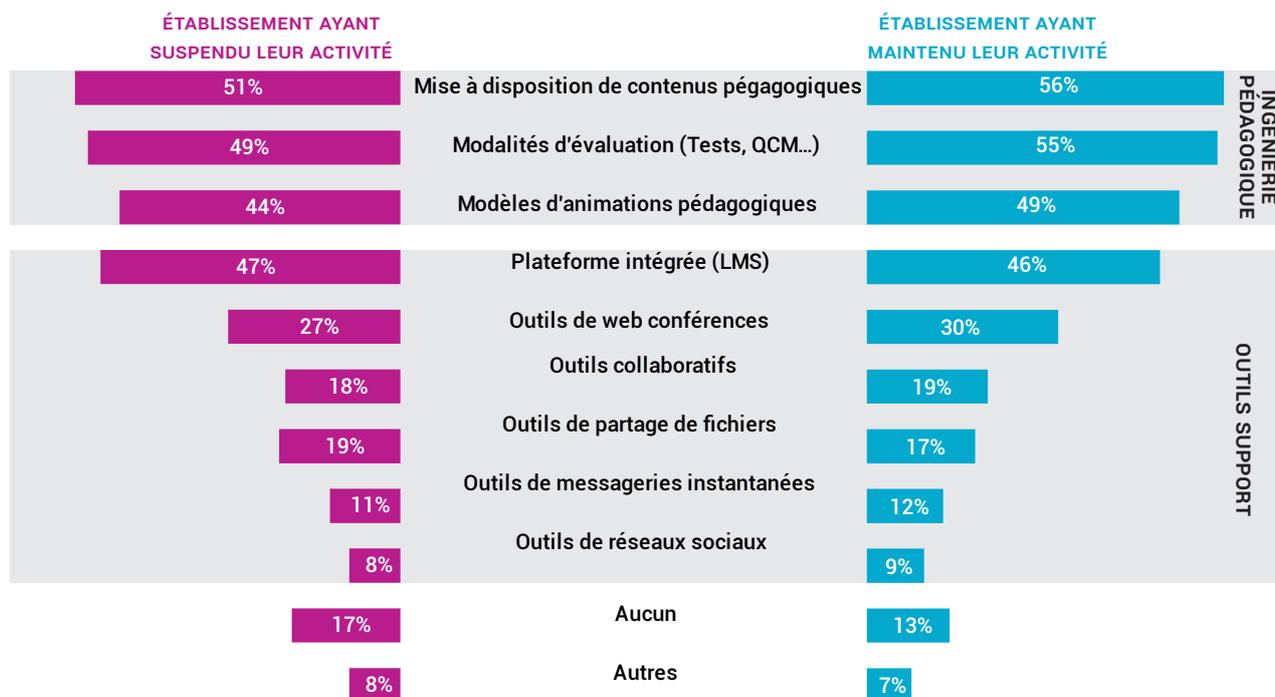
Les établissements identifient également des besoins en outils et supports pour faciliter le travail à distance avec les apprenants : le besoin de plateformes intégrées est le plus fréquemment mentionné (près d'un établissement de formation sur deux). Les outils de web conférences sont également cités par 29% des établissements de formation. Directement au service de l'ingénierie pédagogique, ces outils sont intrinsèquement liés à la mise à disposition des ressources pédagogiques. Les autres outils concernent l'environnement numérique (outils collaboratifs, partage de fichiers) et les outils de messageries instantanées et de réseaux sociaux ; ces derniers sont nettement moins souvent cités. En effet, ils sont fréquemment utilisés dans la sphère privée. En outre, ils sont plus faciles à appréhender et maîtriser, passé le temps d'adaptation des équipes aux nouveaux usages ; de plus, leur absence entrave moins la continuité de l'activité.

Enfin, 15 % des établissements de formation n'expriment aucun besoin.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

UN BESOIN EN INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE D'AVANTAGE EXPRIMÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS AYANT POURSUIVI LEUR ACTIVITÉ DE FORMATION

Besoins identifiés par les établissements de formation pour assurer un lien avec les apprenants et digitaliser les formations en complément du présentiel



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

NOTE DE LECTURE

51 % des établissements de formation ayant suspendu leur activité de formation pendant le confinement déclarent avoir besoin de la mise à disposition de contenus pédagogiques pour travailler avec leurs apprenants pendant le confinement et après, en complément du présentiel. Cette part est de 56 % pour les établissements ayant maintenu au moins une part de leur activité.

Le fait d'avoir maintenu une activité de formation à distance accentue l'identification du besoin en ingénierie pédagogique : la prise de conscience de devoir retravailler les contenus pédagogiques, les modalités d'animation et les modalités d'évaluation est d'autant plus prégnante. Près de la moitié de ceux qui ont suspendu leur activité sont néanmoins sensibles à cette préoccupation.

Qu'ils aient suspendu ou maintenu leur activité de formation, près de la moitié des établissements témoignent d'un besoin d'outils support. Le besoin le plus manifeste concerne les plateformes intégrées (47 % et 46 %) et les outils de web conférences (27 % et 30 %).

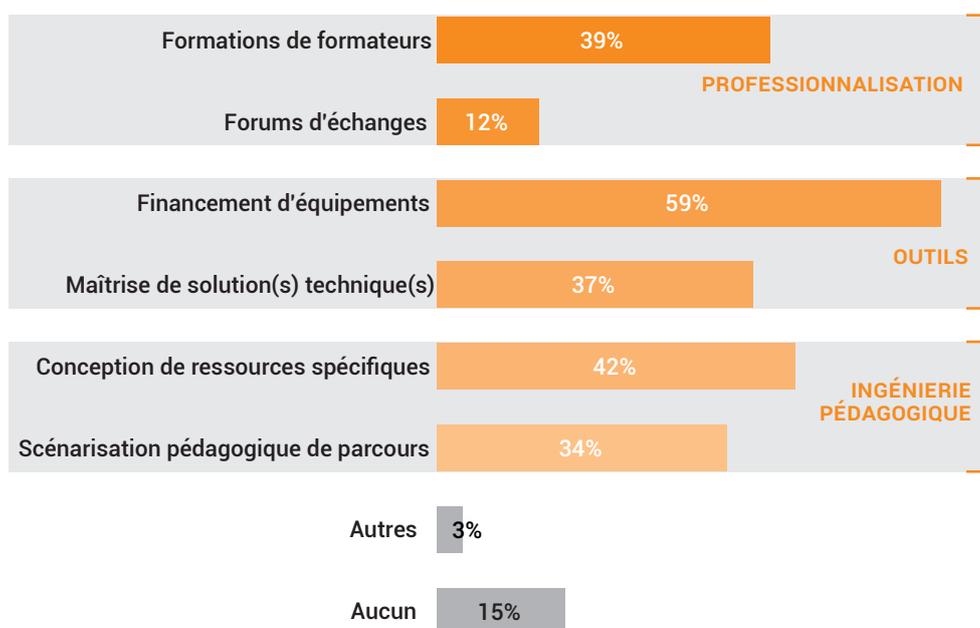
Enfin, 17 % des établissements ayant suspendu leur activité de formation ne mentionnent aucun besoin (30% au national).



BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

DES BESOINS D'ÉQUIPEMENTS ET INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE COMME LEVIERS MAJEURS DE TRANSFORMATION

Besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

NOTE DE LECTURE

59 % des établissements de formation expriment des besoins relatifs au financement d'équipements pour transformer leur activité.

Les besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité sont principalement de trois types :

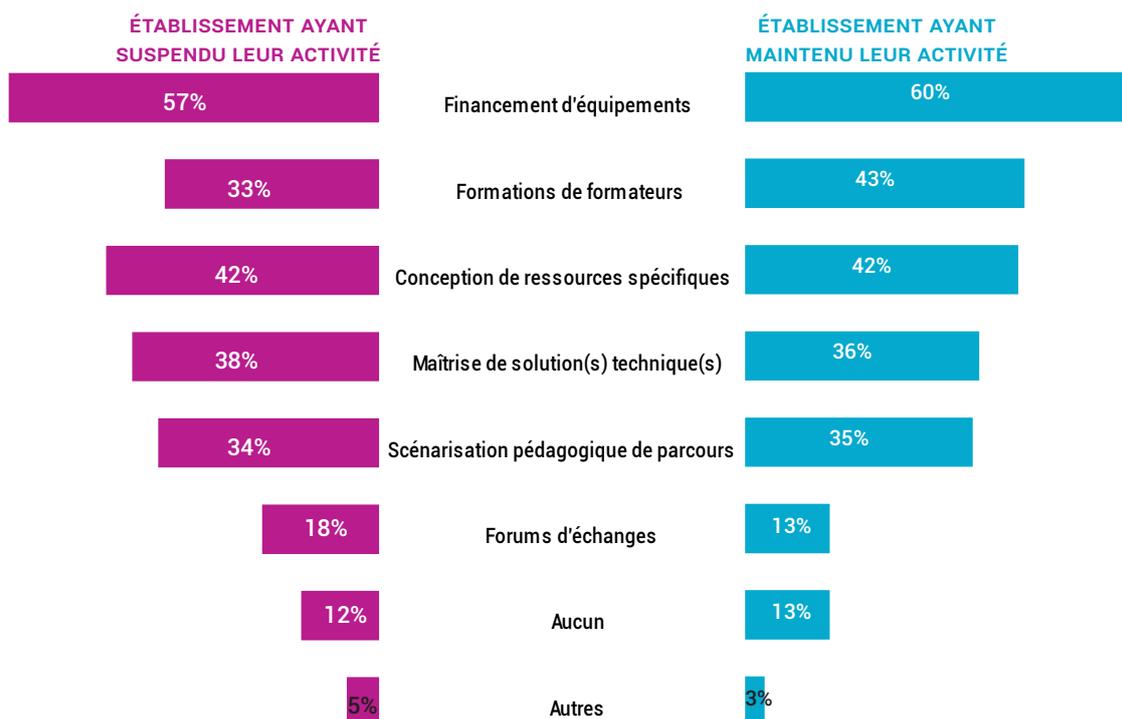
- Le développement ou l'acquisition d'outils, en particulier le financement d'équipements (59 %, soit + 8 points comparé au national) devant la maîtrise des solutions techniques (37%).
- Un appui en matière d'ingénierie pédagogique, notamment pour la conception de ressources spécifiques (42 %) et la scénarisation pédagogique des parcours (34 %).
- Un besoin de professionnalisation, principalement pour la formation de formateurs (39 %, soit +8 points comparé au national) et, dans une moindre mesure, sur des forums d'échanges (12 %) ; il est possible que ces besoins n'apparaissent pas aussi pressants au moment de l'enquête, où l'urgence imposait déjà de créer ou d'organiser concrètement la transformation des contenus et de l'animation pédagogiques. Toutefois, ce besoin pourrait s'amplifier dans un futur relativement proche.

Comparé au niveau national, les établissements de formation se distinguent par une plus forte proportion à avoir besoin de financements d'équipements et de formations de formateurs (+ 8 points chacun).

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

UN BESOIN D'APPUI À LA PROFESSIONNALISATION D'AVANTAGE EXPRIMÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AYANT MAINTENU LEUR ACTIVITÉ

Besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité



Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

NOTE DE LECTURE

57 % des établissements de formation ayant suspendu leur activité de formation pendant le confinement déclarent avoir un besoin d'appui pour le financement d'équipements. Cette part est de 60 % pour les établissements ayant maintenu au moins une part de leur activité.

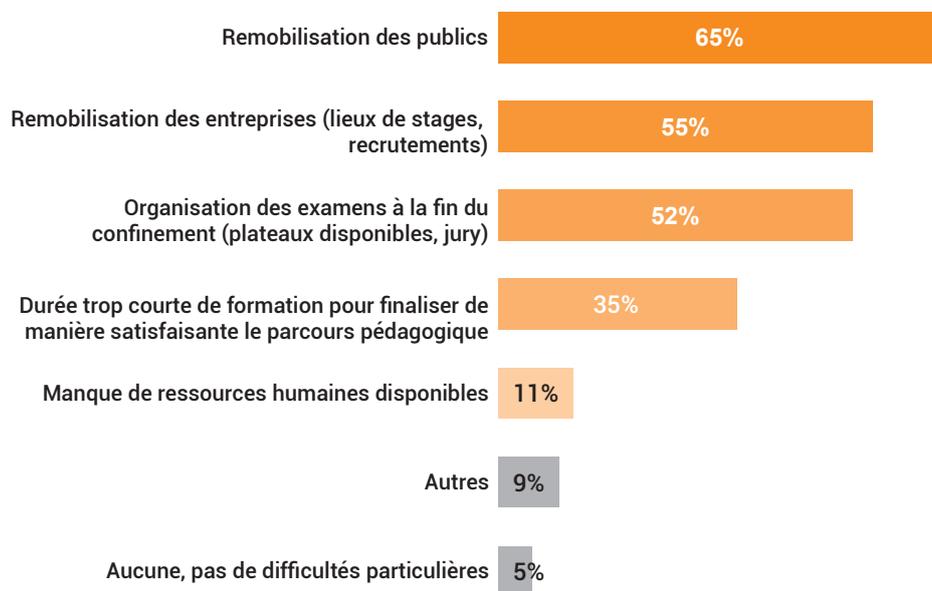
Les établissements de formation expriment davantage de besoins d'équipements pour transformer leur activité. Ainsi, 60 % des établissements ayant maintenu leur activité disent avoir besoin de financer des équipements et 57 % pour ceux qui ont suspendu leur activité. Le soutien à l'ingénierie pédagogique est autant évoqué en cas de maintien qu'en cas de suspension de l'activité avec 42 % des établissements de formation pour la conception de ressources spécifiques et 34%/35 % pour la scénarisation pédagogique des parcours.

Enfin, le besoin de professionnalisation, notamment la formation de formateurs, est plus souvent cité par les établissements ayant poursuivi leur activité (43% contre 33%). Excepté pour ce dernier besoin, les établissements ayant suspendu leur activité expriment les mêmes attentes que ceux l'ayant maintenu, dans des proportions équivalentes.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

LA REMOBILISATION DES PUBLICS ET CELLE DES ENTREPRISES FIGURENT EN TÊTE DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Principales difficultés envisagées pour la reprise totale d'activité



NOTE DE LECTURE

65 % des établissements de formation craignent de rencontrer des difficultés à remobiliser leurs publics dans le cadre de leur reprise totale d'activité.

Source : Enquête OF-COVID en Hauts-de-France - Réseau des Carif-Oref - Dares
Champ : Ensemble des établissements de formation

Cette dernière partie de l'enquête a amené les répondants à se projeter dans la perspective d'une reprise d'activité "post-confinement". Au moment de la réalisation de l'enquête, les conditions de reprise en présentiel n'étaient pas encore connues.

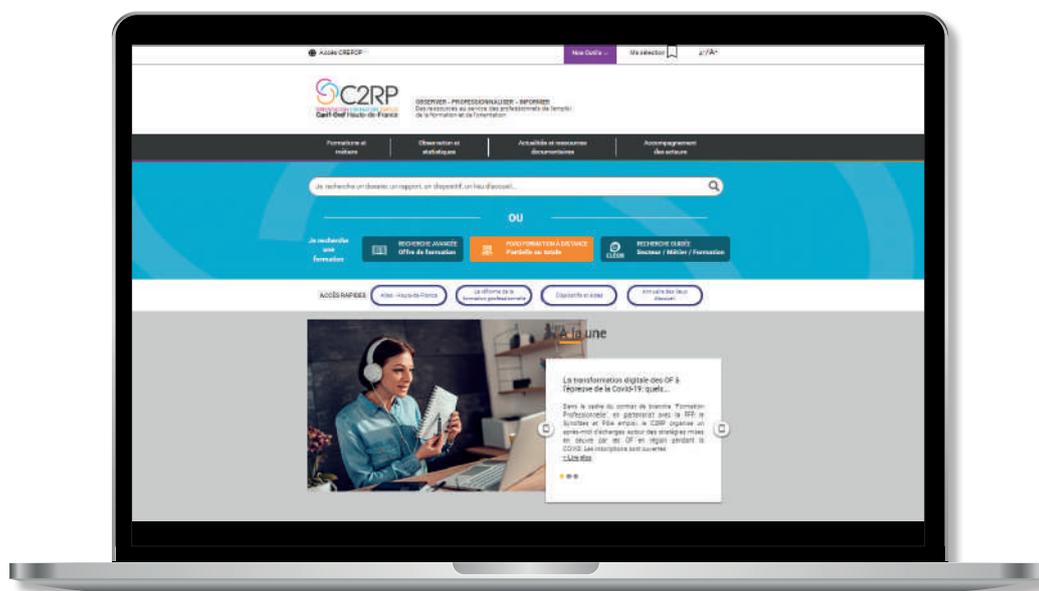
Dans ce contexte, plusieurs inquiétudes s'expriment :

- La remobilisation des publics apparaît comme la principale difficulté repérée (65 %). Sans parler nécessairement de "décrochage" (à l'instar du décrochage scolaire), l'épisode de confinement, en rompant la continuité des parcours de formation et leur fluidité, introduit un risque de "perdre" une partie des publics les plus fragiles, d'accentuer les inégalités entre apprenants.
- Le deuxième motif d'inquiétude majeur concerne la mobilisation des entreprises (55 %). Les établissements de formation anticipent les difficultés liées à la situation économique générale et ses répercussions sur la capacité à trouver des terrains de stage pour leurs apprenants, voire un moindre engagement des entreprises dans les enseignements pratiques.
- Le troisième sujet d'inquiétude a trait à l'organisation des épreuves ou examens à la fin du confinement ou à la validation des certifications, s'il y a lieu. La tenue des jurys nécessite habituellement une organisation en présentiel, une présence de l'apprenant et des membres du jury dans une "unité de temps et d'espace", voire selon la formation et les modalités d'évaluation, la mobilisation de plateaux techniques. Ces modalités sont remises en question ou nécessitent d'être adaptées au regard des contraintes nouvelles imposées par les exigences de sécurité sanitaire. Avant l'organisation des épreuves et examens, 52 % des établissements de formation anticipaient cette difficulté d'organisation, et dans des proportions plus élevées encore lorsque les établissements accueillent des publics de statuts différents (à l'instar de CFA formant à la fois des apprentis formation initiale scolaire ou enseignement supérieur – et des personnes en contrat de professionnalisation formation continue).
- Enfin, le temps du confinement a perturbé le déroulement des parcours de formation, leur complétude et leur qualité. Une partie des établissements (35 %) s'inquiète de leur capacité à mener à bien le parcours pédagogique des apprenants et garantir leur réussite ; ce qui conduit à s'interroger sur la possibilité de prolonger leur durée. L'importance de cette inquiétude en région (écart de 6 points avec le national) est potentiellement à lier avec le poids des formations où le présentiel est requis (nécessaires plateaux techniques par exemple).





DES RESSOURCES AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI



www.c2rp.fr

Retrouvez sur le site du C2RP nos dossiers spéciaux

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE ET RESSOURCES DIGITALES



Dossier spécial : Ressources digitales et continuité pédagogique

Ce dossier spécial, à destination des organismes de formation et des CFA, propose quelques pistes à explorer pour répondre le plus rapidement et simplement possible à l'enjeu de la continuité pédagogique pour amorcer la formation à distance.

COVID 19 - LES IMPACTS SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION



Dossier spécial Covid-19 : les impacts sur l'emploi et la formation

Ce dossier spécial rassemble les questions-réponses et les informations sur les impacts du Covid-19 pour les organismes de formation et les CFA. Il met également en avant les dispositifs et leurs adaptations pour y faire face.



LE C2RP

Le C2RP, Carif-Oref, Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF) et Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) remplit une mission d'intérêt public en faveur du déploiement des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi.

Structuré en groupement d'intérêt public (GIP), le C2RP est financé par l'État et la Région.

Lieu de partenariat, de production et de diffusion d'information, le C2RP contribue à l'aide à la décision des institutions et des Partenaires Sociaux et appuie les professionnels en charge de favoriser la continuité des parcours tout au long de la vie.

Membre du réseau des Carif Oref

C2RP

3 boulevard de Belfort
59000 Lille
Tél. : 03 20 90 73 00

